



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

Monsieur Edouard Philippe
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

PARIS, le 8 février 2019

Monsieur le Premier ministre,

Le 7 février, une délégation de Force Ouvrière fonction publique a été reçue par trois de vos conseillers, Madame Aurélie LECOURTIER-GEGOUT Conseillère budget, fonction publique, réforme de l'Etat, Mme Marianne LUCIDI, Conseillère technique fonction publique, réforme de l'Etat et Monsieur Franck MOREL, Conseiller relations sociales, travail, emploi, formation professionnelle

Cet entretien, qui a duré 1 H 30 a permis d'échanger sur la situation sociale mais également sur les 4 points suivants :

- le pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics dont la Loi de finances pour 2019 engage la 8^{ème} année de gel des salaires en 10 ans. Cette situation n'est pas supportable au regard des nouvelles annonces d'augmentation des prix qui vont aggraver la perte de pouvoir d'achat. N'oublions pas que sur les 5,5 millions d'agents publics, 45 % sont des agents de catégorie C donc à faible salaire. A l'instar de l'initiative que vous avez annoncée dans le secteur privé proposant aux entreprises de verser une prime pouvant aller jusqu'à 1 000 euros, nous demandons que l'Etat-employeur soit exemplaire et verse également une prime exceptionnelle à tous les agents. Cela n'enlève rien à notre revendication de revalorisation de la valeur du point d'indice. Ce sujet mérite que vous acceptiez d'ouvrir immédiatement des négociations immédiates sur le pouvoir d'achat.

- les 4 chantiers intégrés dans le projet de loi fonction publique nécessitent également de nouvelles discussions entre nous.

Nous avons entendu avec satisfaction que le chantier 3, rémunération au mérite, n'était plus dans le projet de loi mais renvoyé à des discussions ultérieures en lien avec l'éventuelle réforme des retraites. Pour autant les 3 autres chantiers comportent encore de nombreux points de désaccord. Le maintien du CHSCT, la sécurisation obligatoire des personnels contractuels notamment en CDD, et la définition des mobilités doivent continuer à être mis en débat.

- FO Fonction Publique, qui a fait un périple du Havre à Paris pour défendre le service public de proximité, a pu constater la désertification accrue par les suppressions continues des administrations et des établissements. Des villages sans services publics et par voie de conséquence sans commerces et au final avec de moins en moins d'habitants.

Ceux-ci, privés de tout lien de cohésion sociale, se repliant sur eux-mêmes avec les conséquences dramatiques que cela peut poser.

C'est pourquoi nous vous demandons de relancer sans tarder le Conseil national des services publics pour que nous, organisations syndicales, avec les représentants des collectivités territoriales et des hospitaliers, nous puissions débattre sur le fond de l'organisation des services publics de proximité, des transports et des transitions numérique et écologique.

A ce titre, FO Fonction publique rappelle que le grand débat lancé par le président de la République ne peut pas être la réponse à une réorganisation de cette ampleur.

- enfin nous avons débattu de la situation des retraités de la fonction publique et sur ce point également il y a urgence à trouver une compensation à la hausse de la CSG.

Quelques heures après l'audience, environ 8 000 fonctionnaires et agents publics se sont mobilisés et rassemblés à Paris aux Invalides mais aussi dans de nombreuses villes de province, à l'appel de FO, pour soutenir nos revendications. Certains gilets jaunes étaient présents.

Dans le contexte social actuel, ne pas répondre positivement aux revendications des syndicats pourrait avoir de lourdes conséquences et une aggravation de la situation.

Comptant sur l'intérêt que vous portez aux services publics, à ses agents et à la nécessaire cohésion sociale, nous sollicitons une réponse écrite au plus vite à ce courrier avant d'engager d'autres actions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.



Christian GROLIER,
Secrétaire Général